

# Camping La vallée de Roussy



Route de Vabre 81330 Vabre

Tel/ fax: ++33/05.63.73.05.44

[campinglavalleederoussy@hotmail.com](mailto:campinglavalleederoussy@hotmail.com) [www.campinglavalleederoussy.com](http://www.campinglavalleederoussy.com)

## Contrat de location d'un tente meublée ou emplacement

Entre le soussigné et \_\_\_\_\_, il a été convenu ce qui suit :

Mr, Mme, Melle :

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_ N° \_\_\_\_\_

Domicile \_\_\_\_\_

N° tél. \_\_\_\_\_ N°imm.véhicule \_\_\_\_\_

**1) Le client déclare avoir pris connaissance des conditions (ci dessous) de location, du règlement intérieur, les accepte, et s'engage à les respecter.**

**2) De s'engagé à occuper :**

**Tarifs pour :**

**un tente meublée avec électricité à ..... € par semaine**

un emplacement nue avec

Jour d'arrivée : \_\_\_\_\_ à partir de \_\_\_\_\_ H

Jour de départ : \_\_\_\_\_ avant \_\_\_\_\_ H

Le camping « la vallée de Roussy » réserve l'emplacements N° \_\_\_\_ pour les dates demandées

**3) De versé le montant de l'acompte :**

Soit \_\_\_\_\_ euro par mandat ou par cheque libellé à l'ordre de camping « la vallée de Roussy » À joindre au présent contrat de location

**4) Et de s'engagé à payer :**

Le montant total de séjour réservé, déduction faite de l'acompte, le jour d'arrivée.

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

**Pour accord, le camping :**

Le client

Lu et approuvé, Signature ;

**Attention** : après contrôle, toutes modifications non signalées en temps voulu seront facturée depuis le début du séjour



Route de Vabre

**81330 Vabre**

Tel/ fax: ++33/05.63.73.05.44

[campinglavalleederoussy@hotmail.com](mailto:campinglavalleederoussy@hotmail.com)

[www.campinglavalleederoussy.com](http://www.campinglavalleederoussy.com)

## Conditions de location d'un tente meublé

- La location est pour vous la garantie de trouver à votre arrivée ,l'un de nos emplacements numérotés. Dans la mesure du possible, nous nous efforçons de vous donner l'emplacement que vous souhaitez, ou un similaire ou un voisin

-Chaque nuit se décompte de **14.H.00 à 14.H.00**. Toute nuit commence est due .

- L'emplacement proposé ne peut être exigé si le délai entre la proposition et votre réponse excède 15 jours.

-Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ,sauf accord écrit de la direction.

- En absence de message écrit du client précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, la location devient disponible 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de location et **le règlement intégral des prestations demeure exigé**,

Les messages téléphoniques ne sont pas admis.

### **En cas d 'annulations de séjour prévue par contrat**

- Plus de 15 jours avant la date prévue de votre arrivée : il vous sera retenu les frais de location et demandé **20%** du montant total du séjour réservé.

-Moins de 16 jours avant la date prévue de votre arrivée, ou si vous êtes pas présente à cette date : **il vous sera retenu les frais de location et le montant total du séjour réservé sera exigé**.

- Le montant du séjour est intégralement payable dans les 24 heures suivant l'installation.

-Le paiement par carte bancaire n'est pas accepté .Tout changement en cours de séjour sera réglé au fur et à mesure.

-Le paiements par Cheque Vacances est accepté.

-Les règlements par cheque ou mandat doivent être effectués a l'ordre de « Camping la Vallée de Roussy. »

-Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardées ou départ anticipé.

-Pour toutes modifications des dates de séjour ,il ne pourra être garanti le même emplacement.

-Toute client est tenue de se conformer aux dispositions du règlement intérieur de l'établissement .

-Le tribunaux de Castres sont seul compétents en cas de litige

-Pour tout renseignement ou demande de location ,le secrétariat est à votre disposition :

Téléphone 05.63.73.05.44.